

PPECF Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts



 **Réflexions autour de l'indicateur FSC® sur les Paysages Forestiers Intacts (PFI) : rencontre du Conseil d'Administration FSC avec les partenaires à la GDF du bassin du Congo**



Le concept de Hautes Valeurs de Conservation (HVC) et de Paysages Forestiers Intacts (PFI) ont des implications certaines sur l'échelle à laquelle, il convient d'appliquer leurs principes. Cependant [la motion 65 « IFL » votée à l'assemblée générale 2014 du FSC®](#), à Séville suscite des inquiétudes auprès de certains concessionnaires, particulièrement au nord Congo. Conformément à la [feuille de route HVC élaborée pour le bassin du Congo](#), un [premier atelier du groupe du travail régional \(GTR\) FSC®](#), chargé de développer les lignes directrices (pour l'identification, la gestion et le suivi des Hautes Valeurs de Conservation (HVC) pour le bassin du Congo) s'est tenu du 15 au 18 juin 2016 à Brazzaville. A l'issue de cet atelier, deux documents majeurs du FSC® à savoir la version actualisée des Indicateurs génériques internationaux (IGI) pour les Paysages Forestiers Intacts, et un Guide générique de gestion des Hautes valeurs de conservation (HVC) ont été ouverts à la consultation publique au mois de juillet 2016. Suite aux réactions des parties prenantes, le Conseil d'Administration du FSC International a décidé de revoir l'indicateur par défaut de la [motion n° 65](#), en raison des effets secondaires fortement indésirables qu'ils pourraient avoir sur les pays du bassin du Congo. Par ailleurs, le Conseil d'Administration a également conclu que les lignes directrices pour les Paysages Culturels Intacts (PCI) devraient être intégrées dans le cadre de la mise en œuvre de la Motion 65.

Au mois de novembre 2016, en marge du 73ème Conseil d'Administration du FSC, s'est poursuivi à Brazzaville une journée d'échanges, d'information et de dialogue entre les membres du Conseil d'Administration FSC et les parties prenantes à la gestion forestière du bassin du Congo, notamment des représentants des administrations en charge des forêts et de l'environnement; des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, des entreprises forestières certifiées ou non, des personnes ressource ; de bureaux d'étude, de centres de recherche, d'associations interprofessionnelles et autres. Cette rencontre a été l'occasion pour ces différents groupes, d'échanger sur des thématiques particulièrement importantes pour la sous-région, notamment la question importante des IFL, et de mieux s'informer sur les processus conduits par le [FSC](#) en Afrique centrale. [En savoir plus](#)

Les Pays de l'espace COMIFAC disposent de Directives sous régionales d'Evaluation Environnementale pour le secteur forestier



Les pays d'Afrique centrale se sont dotés de textes législatifs et réglementaires dont les dispositions exigent, pour tout projet pouvant porter atteinte à l'environnement, la conduite préalable d'une étude d'impact. Il y a lieu d'admettre que ces textes ne sont pas toujours appliqués et ne tiennent pas compte de la complexité liée à l'exploitation et la gestion des ressources naturelles sur les territoires à vocation forestière, et des mutations actuelles que connaît le secteur forêts et environnement, aussi bien au niveau national que sous régional. C'est pour y remédier qu'a été prévu dans le plan de travail 2016 de la [COMIFAC](#) (Instance d'harmonisation et de suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale) l'élaboration d'un document de Directives sous régionales pour la réalisation des évaluations environnementales en milieu forestier, dans la perspective d'en faire un outil privilégié d'intégration des aspects liés à l'environnement et des conditions de vie des populations. A cet effet, le [SEEAC](#), mobilisé avec l'appui du [PPECF](#), a mené des consultations avec les parties prenantes dans les dix pays membres de la [COMIFAC](#) (notamment sur l'état des lieux de la réglementation en matière d'évaluation environnementale). Sur la base de cet état des lieux, un draft de document de Directives sous régionales en matière d'Evaluation Environnemental en milieu forestier en Afrique Centrale a été produit.

Du 1er au 2 novembre 2016, un atelier sous régional de validation de quelques documents clés de la [COMIFAC](#) a été organisé avec le soutien du [PPECF](#), en présence d'un panel d'experts issus des administrations en charge des forêts et de l'environnement des pays membres de la [COMIFAC](#) d'une part, et des partenaires techniques et financiers de la [COMIFAC](#) d'autre part. A cette occasion, le draft de document de Directives sous régionales pour la réalisation de l'évaluation environnementale en Afrique centrale a été amendé, puis validé. Par la suite, le document révisé a été soumis au conseil des Ministres de la [COMIFAC](#), [qui l'a adopté lors de sa IXème session ordinaire](#), tenue du 27 au 28 Novembre 2016 à Kigali (Rwanda), en marge de la [XVIème Réunion des Parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo](#). [En savoir plus](#)



De nouvelles UFAs certifiées dans le bassin du Congo

Le groupe SEFECCAM - SIENCAM a obtenu le [certificat « Origine et Légalité des Bois » \(OLB\)](#) sur l'ensemble de ses concessions forestières du Cameroun, pour la période 2016-2021. Il s'agit précisément des UFAs 11-002 (54 807 ha), 11-003/004 (41 844 ha), 11-006 (30 880 ha) attribuées à l'entreprise SEFECCAM Sarl ; et 11-001 (55 580 ha) à l'entreprise SIENCAM dans la région du Sud-Ouest. L'UFA 00-004 (94 917 ha) attribuée à l'entreprise SIENCAM dans les régions du Littoral et du Centre. Soit un additif de 280.000 hectares de forêts certifiées au Cameroun. Ceci conforte la nécessité de recentrer les efforts vers ces types de certificats dits de légalité (vérifiés tierce partie [OLB, VLC, FSC-CW]), dans la perspective d'accroître substantiellement les surfaces forestière certifiées du bassin du Congo.

A noter que d'autres entreprises ont obtenu leur certificat ou confirmé leur objectif de certification de légalité. Il s'agit du groupe [VICWOOD](#) (OLB) au Congo ; STBK (OLB en cours) au Cameroun ; [CORA WOOD](#) (VLC) au Gabon, [TAMAN Industries](#) (en attente de la décision d'attribution du certificat OLB). Soit sur six mois, près d'un million d'hectares certifiés qui démontrent qu'une dynamique de certification légale, sans doute impulsée par le [RBUE](#), est bien à l'œuvre dans le bassin du Congo. [En savoir plus](#)

Les entreprises forestières à capitaux asiatiques du Gabon, vers l'amélioration des pratiques d'aménagement forestier



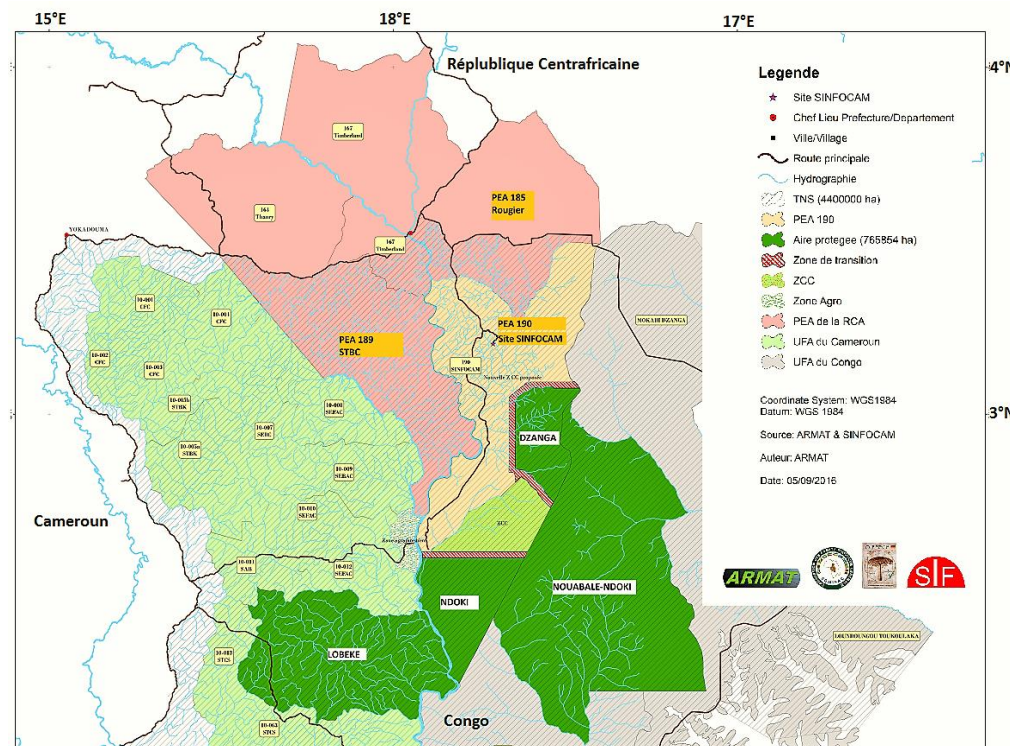
Pour rappel, l'appui du PPECF aux entreprises forestières asiatiques au Gabon, mis en œuvre par [WWF-Gabon](#), vise une incitation à l'amélioration de leurs pratiques d'aménagement forestier. Au préalable, il a été nécessaire d'évaluer les écarts entre les pratiques, la légalité et le [système de certification FSC®](#), pour les entreprises intéressées, et, d'ores et déjà, renforcer les aspects liés à la protection de la faune sauvage. C'est ainsi

que six double pré-audits légalité/FSC ont été menés par [NEPCON](#) et [Rainforest Alliance](#) chez trois entreprises à capitaux asiatiques (TBNI, KHLL et SUNRY) et trois autres à capitaux d'origines diverses notamment TTIB (à capitaux libanais), FOREEX (à capitaux français) et RFM (à capitaux malaisiens).

Les résultats des pré-audits ont permis d'identifier, pour chaque entreprise, leurs principales faiblesses en matière de légalité, présentées de manière à accroître les chances de prises de mesures correctrices concrètes par chaque entreprise. Ensuite, des sessions de restitution ont été organisées à deux niveaux : une réunion au siège de chaque entreprise concernée (pour l'inciter à prendre des actions spécifiques par rapport aux manquements observés), et ensuite, une réunion entre entreprises et Administration (pour renforcer la dynamique de groupe avec un effet incident sur la bonne gouvernance forestière au Gabon). [En savoir plus](#)



Appui à l'exploitation responsable des PEA n° 189 et 190 en RCA



Trois permis d'exploitation et d'aménagement (PEA 188, 189 et 190) attribuées en 2014 dans les aires protégées de Dzanga-Sangha (APDS), et la récente attribution d'une concession forestière de 270.000 hectares au Groupe Rougier au nord des APDS, font l'objet d'une attention particulière du [PPECF](#). Ainsi, un protocole d'accord signé avec l'entreprise SINFOCAM (filiale du [groupe VICWOOD](#)) [attributaire du PEA n°190], a permis à l'entreprise de bénéficier d'un large appui du PPECF dont un plan de formations pour mettre en œuvre un panel de techniques d'exploitation

responsables. En outre, des missions d'appui du [bureau FRM i](#), renforcées par une assistance technique du [bureau GFA Consulting Group](#) ont été mobilisées pour appuyer l'entreprise SINFOCAM et [l'Agence de Gestion Durable des](#)

[Ressources Forestières \(AGDRF\)](#), notamment dans les formations sur des thématiques essentielles à la maîtrise de l'exploitation à faible impact telles : la récolte et l'analyse des données du pré-inventaire ; l'appui aux inventaires du PEA 190 et le contrôle des travaux par l'AGDRF ; l'abattage contrôlé et la planification optimale des chantiers d'exploitation, ainsi que du conseil à l'utilisation des engins lourds en forêt. Par ailleurs, rappelons que malgré un contexte difficile en RCA, l'entreprise SINFOCAM a obtenu de la part du Ministère en charge de la défense, une autorisation, d'acquérir et d'exploiter un drone dans le périmètre du permis n° 190.

La troisième mission d'appui du PPECF, a eu pour résultat, la validation, en accord avec l'entreprise SINFOCAM et les autres parties prenantes (APDS, WWF, AGDRF, PPECF, MEDDEF, STBC), d'un système de monitoring comportant une matrice d'indicateurs efficaces pour suivre l'exploitation à faible impact et le respect du cahier des charges du PEA 190. De plus, une interprétation d'images satellitaires, financée par le PPECF, a permis de dresser une stratification de l'occupation des sols et d'établir une superficie forestière utile, actualisée du PEA n° 190, ce qui a permis de mettre en place des bases de données d'un SIG dynamique et performant au sein de la cellule d'aménagement de l'entreprise. Toutes ces données seront affinées par des vols du drone en voie d'acquisition.



Une nouvelle boîte à outils pour renforcer la gestion de la faune dans les forêts de production du bassin du Congo

L'exploitation forestière représente une activité économique importante pour les pays du bassin du Congo. Dans un contexte international obligeant à intégrer, voire renforcer la préservation de la biodiversité, la certification forestière contribue au respect de pratiques forestières respectueuses de la biodiversité, du fait des normes de plus en plus contraignantes en la matière. L'un des défis auquel sont confrontées les entreprises forestières certifiées du bassin du Congo, est de mettre en place des outils efficaces permettant de respecter la législation faunique, et les normes internationales qui s'imposent dans les standards de certification.

Pour aider les concessionnaires forestiers à se conformer à la législation faunique et aux normes internationales, [la Société Zoologique de Londres \(ZSL\)](#) avec l'appui du [PPECF](#), vient d'éditer un guide, sous forme d'une boîte à outils pragmatique, qui repose sur un plan de protection adaptatif de la faune, intégrant un suivi-évaluation permanent des mesures en faveur de la faune, au sein des

concessions forestières. [En savoir plus](#)



Une solution logicielle pour une meilleure gestion des coupes dans les concessions forestières

La gestion durable d'un massif forestier exige une connaissance fine des taux de reconstitution des essences exploitées. En effet, ce taux de reconstitution permet d'adapter les prélèvements au plus juste par rapport aux conditions écologiques de chaque UFA. Par ailleurs, [le critère FSC 7.2 du référentiel FSC®](#) relatif à la révision du plan d'aménagement conduit très souvent à des recommandations, voire des demandes d'actions correctives (DAC) lors des audits. Ces dernières sont souvent difficiles à compiler et à intégrer dans les décisions de terrain. Néanmoins, sur les taux de

reconstitution, il est possible de les affiner de manière plus précise, par des calculs itératifs qui s'avèrent très fastidieux.

L'entreprise [CIB/OLAM](#) (République du Congo) a développé, grâce à un appui du [PPECF](#), avec le concours de [Nature+](#), [une application logicielle](#) qui lui permet de planifier les coupes pour chaque essence de manière à respecter les prescriptions d'aménagement au niveau d'une gestion durable de la ressource. [En savoir plus](#)

Des entreprises forestières du Cameroun bénéficient de formation en cartographie sociale participative



Dans leur politique sociale en faveur de communautés, les concessionnaires forestiers engagés dans le processus de gestion durable et de certification forestières doivent concilier les activités forestières et la préservation des droits, des usages et des savoir-faire traditionnels, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. Par ailleurs, [le principe 4.4 du FSC®](#) recommande une contribution des concessionnaires forestiers au développement économique et social des populations en fonction de la taille et l'échelle de l'impact de leurs activités. Ceci nécessite une bonne communication entre l'opérateur économique et les populations riveraines à partir des consultations permanentes des communautés à travers la maîtrise d'outils de gestion participative.

Des formations groupées à la cartographie sociale participative et à la mise en place des structures communautaires de dialogue ont été réalisées par le cabinet NTC, avec le soutien du PPECF chez quelques concessionnaires forestiers du Cameroun ([WIJMA](#), [PALLISCO](#), [ROUGIER](#)). L'objectif principal de cette intervention était de renforcer le social externe, des concessionnaires soucieux d'une meilleure prise en compte des besoins des communautés riveraines, notamment de la préservation de sites sensibles.

Formation SIG à Ecam-Placage

L'outil SIG (Systèmes d'Information Géographique) présente certains avantages à savoir: i) L'exactitude des données (surfaces, périmètres, distances...); ii) des états précis sur la forêt; iii) des représentations (par des symboles, des gradations...) de toutes les données de terrain; iv) l'aisance, la rapidité et simplicité dans le traitement et la transmission des informations... Aujourd'hui, toutes les cartes thématiques des documents de gestion forestière sont réalisées sous SIG.

Le PPECF a accordé un appui à l'entreprise ECAM PLACAGE (Cameroun), pour renforcer sa maîtrise de l'outil cartographique et mieux garantir l'approvisionnement en bois légal de son usine, tel qu'exigé par le référentiel de [certification FSC CW](#) et [FSC CoC](#).



Contacts PPECF:

Yaoundé - Cameroun

Téléphone : +237 670 66 85 16

Email du Coordinateur : romain.lorent@gfa-group.de

Localisation : Carrefour usine Bastos, route de l'hôtel Laginaque, villa Bethy juste après la Villa des 3 roses

Site Web: www.ppecf-comifac.com

Vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter? Cliquez sur [ce lien](#)

